

ÉCHOS DU FNB

MARGUERITE BASTIEN REJOINT NOS AMIS ITALIENS, POUR FAIRE LA FÊTE !



Sebastiano Scandereberg, consultore du CITM en Belgique.

Ce 21 mai, le député FNB Marguerite Bastien s'est rendue à Charleroi, pour féliciter Monsieur Sebastiano Scandereberg, du résultat des élections italiennes, tenues le 13 mai dernier.

Monsieur Scandereberg est en effet, le représentant de l'Alliance Nationale (AN) de Gianfranco Fini, en Belgique. La coalition de centre-droit, qui a obtenu 49,5% des voix, réunit Forza Italia, l'AN, la Ligue du Nord, les sociaux chrétiens CCD-CDU et le PSI. L'AN, avec 12% des voix, devient le deuxième parti de la coalition au pouvoir.



Sebastiano Scandereberg, représentant de l'Alliance Nationale (AN) de Gianfranco Fini en Belgique, et le député FNB Marguerite Bastien.

Gianfranco Fini, est désormais vice-président du Conseil. Monsieur Scandereberg a participé activement, en Italie, à la campagne. Après la victoire de la droite, les retrouvailles ont été, bien sûr, heureuses et fructueuses! Monsieur Scandereberg est cependant aussi, "consultore" d'une puissante organisation, qui regroupe 2.000.000 d'Italiens, de par le monde: le Comité Tricolore des Italiens dans le Monde ou CTIM. Il est donc heureux de savoir, que l'on songe à donner, à ces Italiens de l'étranger, une représentation à la Chambre (12) et au Sénat (6) italiens. Une bonne nouvelle pour les Italiens de Belgique, donc, peut-être, bientôt? Dans

l'intervalle, et malgré ses nouvelles responsabilités, notre ami doit aussi préparer la commémoration d'un événement qui l'a marqué dans sa vie, plus que tout autre: la catastrophe de Marcinelle, d'août 1956, où périrent 136 mineurs italiens. Tous nos vœux l'accompagnent!

VERVIERS : LE CONSEILLER COMMUNAL FNB, JEAN-MARIE BOLAND, FAIT VOLER EN ÉCLATS LE « POLITIQUEMENT CORRECT » !



Jean-Marie Boland, conseiller communal FNB à Verviers.

Lors de la séance du Conseil Communal du 28.5.2001, lors d'une intervention de l'Échevin PSC Halleux, qui parlait des "partis démocratiques", notre conseiller Jean-Marie

Boland a demandé au bourgmestre Desama, s'il pouvait poser une question à l'Échevin, après son si brillant exposé (?!).

"Monsieur l'Échevin Halleux, ai-je conquis ce siège au Conseil Communal à la force des baïonnettes, des mitraillettes ou du canon?"

"Eh, eh..." fit Halleux, surpris.

"Alors, s'il n'en est rien, pouvez-vous me dire en quoi mon parti, le FNB, n'est pas démocratique? Pour être considéré comme un démocrate dans ce pays, il ne faut pas respecter les idées des autres, mais il faut penser et parler comme l'on nous dit que l'on doit penser et parler! Alors, dans ce sens, effectivement, il y a un problème...!!! Je me demande qui, de vous tous ou de moi, est vraiment démocrate, car lorsque l'on sait que l'on exerce des pressions sur mes candidats aux élections et lorsque je vois de quelle manière tout à fait arbitraire et

antidémocratique on m'a encore exclu des commissions, je peux vraiment me poser des questions. Un sage n'a-t-il pas dit un jour: Je n'aime pas vos idées, mais je me battrais pour que vous puissiez les exprimer! Vous êtes loin du compte, Messieurs les "démocrates de salon"!!!!

L'Échevin est resté bouche bée, le bourgmestre Desama a alors sorti perfidement: "Oui, tout le monde sait bien que vous avez été élu par hasard, Monsieur Boland". Quel rapport avec ce qui précède?! Enrageait-il à ce point?



Jean-Marie Boland est lui un authentique démocrate.

Jean-Marie Boland a alors répliqué: "Je représente 5% de la population verviétoise, ce n'est plus du hasard, dites tout de suite que ces gens sont de la m... et qu'ils sont des citoyens de seconde zone, dites-le, dites-le!!!"

Desama, courageux, mais pas téméraire, préféra passer à l'ordre du jour.

C'est donc cela, les "démocrates"....!!!

PARLEMENT BRUXELLOIS : UNE COULEUR JAUNE, DE SINISTRE MÉMOIRE

Premier juin, au Parlement bruxellois. La présidente, Magda De Galan, y défend la "Proposition de résolution, relative à l'évolution inquiétante des droits fondamentaux en Afghanistan".

Il s'agit, bien sûr, de l'obligation, imposée aux non-musulmans depuis le 22 mai, d'apposer un signe distinctif de couleur jaune, sur leurs vêtements et leur maison. Magda de Galan, appuyée par les députés Fraiteur et Saïdi, souligne



L'Islam débattu... au Parlement Bruxellois !

d'une part, que l'islam est tolérant, et d'autre part, que le décret des Talibans rappelle les heures les plus sombres... de notre histoire! Fraiteur parlera même de la couleur jaune, "de sinistre mémoire".

C'est bien vrai, mais, en ce qui concerne les Talibans, on se trompe de mémoire!

Le député FNB Marguerite Bastien a bien sûr voté la résolution introduite contre le

régime des Talibans, mais en expliquant son vote: "Le FNB votera, bien sûr, le projet de résolution. Mais ce qu'on ne dit pas ici, c'est que l'obligation, pour les non-musulmans, en terre d'islam, de porter un

signe distinctif de couleur jaune sur leurs vêtements, est bien un prescrit coranique, depuis des siècles. Le port de ce signe distinctif, en dar-al-islam, fait partie, pour le non-musulman, du statut de "dhimmi", qui

est un statut inférieur. Il faut donc rester vigilant, par rapport aux dérives de l'islam, dans tous les pays où il s'installe, et en particulier en Belgique, qui est encore une terre non-islamique, c'est-à-dire, pour les musulmans, une dar-al-harb, ou Terre de la Guerre". (Voir, à la rubrique des "Brèves", celle intitulée "Etoile jaune", pour plus de précisions).

LE COMITÉ DIRECTEUR DU FNB

Ils sont venus, ils sont tous là... pour le dernier Comité Directeur de l'année parlementaire, ce samedi 2 juin. Ce Comité a lieu, comme tous les mois, dans les locaux du FNB, rue de la Cambre.

Au menu? Notamment: le nouveau programme du FNB, en chantier, nos relations avec les résidents européens en Belgique, de plus en plus étroites, la position du FNB sur la détention des armes légales... Ci-contre, des prises de vues d'un Comité que nos lecteurs, peut-être, ne connaissent pas encore très bien...



Jean-Marie Bourdeaux, conseiller communal à Mouscron, Madeleine Wayaffe, co-responsable de Verviers, Jean-Marie Boland, conseiller communal à Verviers.

Pour leur écrire par e-mail : fnb@fnb.to

De gauche à droite,

La présidente, Marguerite Bastien, Eugène Debarsy, co-responsable de Namur,

Jacques Goisse-Jambert, député suppléant,

Suzanne Heinrich, député suppléant,



AIDEZ LE FNB



FNB
FRONT NOUVEAU DE BELGIQUE

MARGUERITE BASTIEN

- Substitut du Procureur du Roi au Parquet de Bruxelles (1977-1981).
- Juge, puis Conseiller à la Cour du Travail (1981-1995).
- Professeur au centre d'instruction de la Police (1991-1993).
- Député depuis 1995.

FNB - Rue de la Cambre, 336 - 1200 Bruxelles
Téléphone & Fax : 02 770 88 66
Courriel : bastien@fnb.be
Internet : <http://www.fnb.be> & <http://www.fnb.to>

LE BASTION
ORGANE MENSUEL DU FNB

Abonnement : 1 an - 10 numéros : 1.000 FB
Abonnement de soutien : 5.000 FB
À verser sur le compte n° 953-0195602-19

CARTE DE SOUTIEN

D'autres photos sont également disponibles :



Marguerite Bastien défend les militaires

Marguerite Bastien, pour un avenir radieux...



achetez une carte de soutien, versez 100 francs au compte 953-0195602-19, avec la mention: carte de soutien et votre adresse complète

LES PERMANENCES SOCIALES DU FNB

Les permanences sociales du député Bastien sont suspendues durant les vacances d'été, soit du 1er juillet au 15 août. Elle sera bien entendu heureuse de continuer à recommencer à recevoir nos sympathisants dès la rentrée !



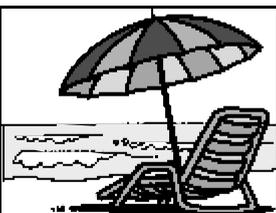
Cette période d'examens est particulièrement pénible pour tous les étudiants, à cause d'un système scolaire profondément inadapté qui n'offre guère aux enseignants et aux enseignés la possibilité de tirer le meilleur parti d'eux-mêmes.

Mais il y a une alternative, avec la politique du FNB !

Tu veux que ça change ? Contacte-moi !

Georges-Pierre TONNELIER

Tél. : 0477 600 555 - E-mail : gp@tonnelier.be



TOUTE L'ÉQUIPE DU BASTION VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES ET VOUS DIT : À LA RENTRÉE !

DROIT DE RÉPONSE Ambassade du Belarus

Le 15 octobre 2000, le député FNB Marguerite Bastien se rendait au Belarus, comme observateur international des élections législatives. Ce voyage fut relaté dans le Bastion de novembre, n°47. Dans le "Courrier des Lecteurs" du Bastion n°48, un lecteur de Grez-Doiceau mettait en doute la liberté religieuse, au Belarus. Nous publions ci-dessous la mise au point, de l'Ambassade du Belarus à Bruxelles. Le retard de publication, nous est totalement imputable, et nous demandons à notre lecteur, de bien vouloir nous en excuser.



"Les idées religieuses sont apparues dans le territoire occupé par le Belarus contemporain, à l'ère du paléolithique supérieur, sous forme de totémisme, de magie, d'animisme etc. A présent, plus de 25 confessions existent au Belarus. Les plus importantes sont la confession orthodoxe, qui comprend 1172 paroisses (978 églises orthodoxes sont ouvertes au public, 135 sont en construction, 43 églises ont été construites en 2000) et la confession catholique, disposant de 417 communautés (342 églises catholiques ouvertes au public, 36 en voie de construction, 12 nouvelles

communautés fondées en 2000). Dans la République existent des écoles ecclésiastiques, le Séminaire de Minsk (orthodoxe) et le séminaire de Grodno (catholique). La communauté religieuse qui a fait enregistrer ses statuts, peut inviter des missionnaires et des prédicateurs étrangers. Par exemple, 156 des 274 prêtres catholiques, sont étrangers. Conformément à la "Loi sur la liberté de conscience et des organisations religieuses", l'église et les organisations religieuses publient leurs journaux et leurs revues, utilisent la radio et la télévision, pour la propagation de leurs idées."

Ambassade de Belarus,
Av Molière, 192, 1050 Bruxelles